



**DECISION DU PRESIDENT
DELEGATION DU COMITE SYNDICAL**

LE PRESIDENT,

**Conformément à la
délégation accordée par
le Comité Syndical du
21 janvier 2015 ;**

N° 15-09

**Objet :
Travaux de construction d'un
espace restauration sur le site
des barrages de Renaison**

Vu le rapport suivant :

Marchés complémentaires

Attribution

Dans l'opération de construction d'un espace restauration sur le site des barrages de Renaison, 12 lots ont été attribués aux entreprises et pour les montants suivants :

n° lot	Désignation des lots	attributaires	Montant en € HT
Lot 1	GROS ŒUVRE VOIE ET RESEAUX DIVERES	MATTANA	26 764,64 €
Lot 2	CHARPENTE BOIS COUVERTURE VETURE	TOITURES ROANNAISES	65 166,27 €
Lot 3	ETANCHEITE	TOITURES ROANNAISES	4 640,88 €
Lot 4	MENUISERIES BOIS	MENUISERIE CLEMENT	16 311,19 €
Lot 5	SERRURERIE	CEDRIC BLANCHARD	4 210,00 €
Lot 6	PLATRERIE PEINTURE	PARRY	10 915,55 €
Lot 7	SOLS SOUPLES	BROSSARD FRERES	3 230,73 €
Lot 8	CARRELAGES FAIENCES	DA ROCHA	2 516,60 €
Lot 9	EQUIPEMENTS DE CUISINE	PATAY	16 645,34 €
Lot 10	ELECTRICITE	FARISSIER	17 515,00 €
Lot 11	PLOMBERIE SANITAIRE	VERNAY	3 934,73 €
Lot 12	CHAUFFAGE VENTILATION	DESBENOIT	11 927,98 €

Les travaux ont commencé le 23 mars 2015 pour une durée de trois mois.

En cours d'exécution, des travaux supplémentaires consistant en la construction de WC supplémentaires ont été demandés par le maître d'ouvrage.

Pour traiter ces travaux supplémentaires, les marchés initiaux prévoyaient la possibilité de recourir à des marchés complémentaires avec les mêmes titulaires que ceux des marchés initiaux.

Accusé de réception -

042-254202211-20150416-DC15-09-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/15

Cette passation peut se faire en vertu de l'article 28 II du code des marchés publics sans publicité et sans mise en concurrence préalable.

Les sociétés retenues pour les lots concernés ont proposé les montants suivants :

- Pour le lot 1 « Gros oeuvre voiries et réseaux divers » la société Mattana a fait une offre pour un montant de 2 323,22 € HT
- Pour le lot 2 « Charpente bois couverture vêtue », la société Toitures Roannaises a fait une offre pour un montant de 3 248,60 € HT
- Pour le lot 5 « Serrurerie » la société Blanchard a fait une offre pour un montant de 1 419,12 € HT
- Pour le lot 6 « Plâtrerie peinture » la société Parry a fait une offre pour un montant de 2 574,08 € HT
- Pour le lot 8 « Carrelages Faiences » la société Da Rocha a fait une offre pour un montant 2 120,00 € HT
- Pour le lot 10 « Electricité » la société Farissier a fait une offre pour un montant de 854,56 € HT
- Pour le lot 11 « Plomberie sanitaire » la société Vernay a fait une offre pour un montant de 4 694,65 € HT
- Pour le lot 12 « Chauffage ventilation » la société Desbenoit a fait une offre pour un montant de 685,55 € HT

Le cout des travaux supplémentaires s'élevont à 17 919,78 € HT.

En conséquence, Monsieur le Président,

DECIDE

1°) d'attribuer les marchés complémentaires suivants :

- lot 1 « Gros œuvre, voiries et réseaux divers » à la société Mattana pour un montant estimatif de 2 323,22 € HT ;
- lot 2 « Charpente bois veture et couverture » à la société Toitures Roannaises pour un montant estimatif de 3 248,60 € HT;
- lot 5 « Serrurerie » à la société Blanchard pour un montant estimatif de 1 419,12 € HT ;
- lot 6 « Plâtrerie peinture » à la société Parry pour un montant estimatif de 2 574,08 € HT ;
- lot 8 « Carrelages faiences » à la société Da Rocha pour un montant estimatif de 2 120,00 € HT ;
- lot 10 « Electricité » à la société Farissier pour un montant estimatif de 854,56 € HT ;
- lot 11 « Plomberie sanitaire » à la société Vernay pour un montant estimatif de 4 694,65 € HT ;
- lot 12 « Chauffage ventilation » à la société Desbenoit pour un montant estimatif de 685,55 € HT.

2°) de signer les marchés correspondants ;

3°) de dire que les dépenses seront réglées sur les crédits ouverts à cet effet au(x) budget(s) concerné(s).

Roanne, le 16 AVR. 2015

Le Président,

Daniel FRECHET